



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13901>

Département(s) de publication : **91, 75**

Annonce n° **25-13901**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEER SOC EXPL ENERGIES RENOUVELABLES

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 80305827000023

Ville : Paris cedex 12

Code postal : 75588

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches.maximilien.fr

Identifiant interne de la consultation : 25-07

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Jean-François BRAUGE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DC1, déclaration sur l'honneur
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** DC2, chiffre d'affaires
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références professionnelles sur des travaux similaires, effectifs moyens annuels, matériel et équipement technique, certificats de qualification, attestations d'assurance

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Valeur économique : 50 % Valeur technique: 45% Prise en compte du développement durable : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de raccordement au réseau de chaleur - Secteur Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge depuis le centre nautique

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet des travaux d'extension du réseau à base géothermique de la SEER, sur les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge pour le raccordement des nouveaux abonnés au réseau et notamment la chaufferie ENGIE de Bois des Roches.

Lieu principal d'exécution du marché : Communes de Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent contrat est mixte comprenant : -Une partie traitée à prix forfaitaires pour la majorité des travaux et prestations à exécuter tels que définis au CCTP (hors traitements de l'HAP, de l'amiante et des terres polluées) sur la base de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire - DPGF, -Une partie traitée à prix unitaires sous forme d'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la réalisation de la prestation de traitements de l'HAP, de l'amiante et des terres polluées définie à l'article 2.1 du CCTP, sur la base du Bordereau de Prix Unitaires - BPU. En application de l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum de 177 000 euro(s) HT sur la durée totale du contrat, soit deux (2) ans au maximum. Le contrat comporte une tranche ferme et 6 tranches optionnelles (TO1 à TO6). Conformément à l'article R.2151-9 du Code de la commande publique, l'acheteur exige la présentation d'une variante en sus de l'offre de base. Les modalités relatives à la présentation d'offres de base et variantes sont indiquées à l'article 4.2 du Règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2025